

MERCREDI, 19 Décembre 1888

La population réelle de Toronto est actuellement de 166,809 habitants.

La publication du Post, journal irlandais-libéral de Montréal, est suspendue.

Nous regrettons vivement d'apprendre que Mgr l'archevêque de Saint-Boniface n'est pas beaucoup mieux.

Il paraît que M. Harrison a démissionné offert le futur secrétariat d'Etat à M. G. Blaine.

L'honorable M. Royal, lieutenant-gouverneur des Territoires du Nord-Ouest, est arrivé ce matin à Ottawa. Il est l'hôte de M. le Dr Valade.

Le Toronto Daily News dit que le siège de la capitale du Canada devrait être, non à Ottawa, mais à Toronto. Many more rivers to cross!

M. Aurèle Pasand vient d'être nommé inspecteur des licences dans Essex par le gouvernement Mowat et il propose l'Electeur d'écrire: "Une nomination française par M. Mowat! C'est cher M. Aurèle ne sachant ni le français ni l'anglais."

Il n'y a rien de vrai dans cette rumeur que le voyage à Ottawa de M. Landry, député de Kent, N. B., aurait pour objet son entrée prochaine dans le ministère, et que l'honorable M. Costigan se retirerait. C'est une supposition toute gratuite de la part du reporter qui a lancé la nouvelle.

Sir John Macdonald vient de déclarer à un journaliste qu'il n'y a pas un mot de vérité dans la nouvelle annoncée par le Standard, de Londres, que le syndicat du chemin de fer du Pacifique Canadien avait proposé formellement au gouvernement du Canada de vendre son monopole en fait de droit de transport au Manitoba pour la somme de \$3,000,000 sterling. Le gouvernement n'a reçu aucune offre, ni aucune communication de la dernière session du parlement.

M. Mercier a nommé trois inspecteurs de colonisation au lieu d'un qu'il y avait du temps des conservateurs, et ainsi dans cette branche du service public une augmentation de \$2,000 dans les dépenses annuelles.

M. Mercier a augmenté de \$10,800 les dépenses relatives aux gardes forestiers.

M. Mercier a dépensé \$16,000 pour la commission inutile instituée sur les saules.

M. Mercier a dépensé inutilement \$8,000 pour sa prétendue commission agricole, et \$12,000 pour le summer resort codification.

M. Mercier a donné \$3,000 à M. Bayner pendant que M. Turcotte était ministre sans portefeuille.

M. Mercier a payé \$2,830 pour l'impression du discours de M. Sheehy sur les budgets à la dernière session lorsque cet ouvrage aurait pu être fait pour moins de \$200.

Nous lisons dans un journal français de New York: L'impression du grand Dictionnaire Généalogique des familles canadiennes par Mgr O. Tanguay est poursuivie avec la plus grande activité par MM. Sévère et fils, éditeurs à Montréal. Le cinquième volume vient de paraître; il est, comme les quatre autres, un véritable monument historique.

Pour donner une idée des labours nécessités par cette publication gigantesque, disons que l'auteur y travaille depuis vingt-cinq ans, qu'il a consulté environ 500,000 actes de naissance, de mariage et de sépulture pour établir la généalogie de 2,000,000 d'hommes formant 400,000 familles françaises tant au Canada que des Etats Unis. De plus, des milliers de notes sont intercalées dans le texte avec une infinité de détails sur les noms de famille, leurs variations, les noms de baptême, les surnoms et même les sobriquets.

Le Canada est la seule nation qui possède ainsi une généalogie complète.

DANS MÉGANTIC

Il n'entre pas dans nos habitudes de vendre la peau avant d'avoir tué l'animal, de chanter victoire avant le temps, mais si nous en croyons les apparences telles que pouvons les voir à distance, l'élection de M. Rhodes, nouveau ministre national, est loin d'être une affaire faite.

Le ton des journaux est assez renseigné. L'Electeur s'occupe déjà à trouver des raisons pour expliquer la défaite si elle arrive.

C'est un très mauvais signe. Le Canadien, qui ne s'est pas montré jusqu'ici très cruel pour M. Rhodes, publie ce qui suit:

"Quant au résultat de la bataille, il est assez difficile de dire quel sera le vainqueur. Cependant les conservateurs, bien qu'ayant à combattre un ministre, comptent sur la victoire, et ils ont peut-être raison, car la candidature du colonel Rhodes ne semble pas être accueillie favorablement par les électeurs de Mégantic, s'il faut en croire les journaux, même les gazettes qui ont l'habitude de lutter dans les intérêts du parti libéral."

Le Canadien publié à Québec et qu'on ne peut assurément taxer de partialité immédiate à l'endroit de M. Rhodes exprimant des doutes sur

son élection, c'est encore de mauvais augure.

Il y a mieux. Ce sont les lignes suivantes empruntées à l'organe libéral du comté de Mégantic:

"Qu'est devenu notre droit de représentation, dit l'Inverness Weekly Review, si le gouvernement peut nous imposer un candidat qui s'occupera du comté comme ferait Grover Cleveland... Quel respect a donc pour Mégantic un étranger qui peut, par effronterie, nous forcer de l'accepter comme notre représentant que nous ayons un homme capable ou non? Certainement le colonel Rhodes doit nous rendre pour un comté de fous et de têtes ramollies, sans une parcelle de virilité et d'indépendance... Nombre de libéraux d'Inverness et de Leeds jurent qu'ils ne donneront jamais leur vote pour un homme qui leur a été imposé. D'autres vont plus loin et déclarent qu'ils ne voteront à Johnson le plein bénéfice de leur appui."

Ajoutons que nos chefs se sont jetés carrément dans la lutte et que dimanche dernier, ils ont emporté du comté de vives espérances.

UN JOURNAL PARLE

M. Edison, le célèbre inventeur, est, affi me-t-on, sur le point de fonder un journal parlé à l'aide de son nouveau phonographe. Si l'invention semblait e que puisse paraître cette nouvelle, on assure que l'Edison Talking Newspaper Company, qui doit publier le nouvel organe, est constituée. Ce journal parlé ne sera pas seulement utile aux personnes qui ne savent pas lire; sans avoir à se dérangé, tout en déjeunant, l'abonné pourra se faire raconter les nouvelles du jour par son phonographe.

On sait que M. Edison a inventé pour l'échange des correspondances commerciales, un instrument nouveau, le phonographe, qui peut remplacer les secrétaires. Le commerçant qui a une lettre à écrire n'a qu'à dicter à son phonographe ce qu'il veut dire. L'instrument enregistre sur une feuille de papier d'une composition spéciale, non seulement chaque mot prononcé, mais aussi toutes les intonations qui lui sont données. La dictée terminée, le commerçant retire de son phonographe cette feuille de papier et l'envoie, comme une lettre, à son correspondant. Celui-ci place la feuille dans son phonographe et n'a plus qu'à écouter.

Le principe du journal parlé est le même. M. Edison a trouvé, paraît-il, le moyen de reproduire les feuilles du phonographe à raison de 20,000 exemplaires et plus, à l'heure. Ces feuilles qui contiennent les nouvelles du jour, seront distribuées chaque matin à domicile comme les journaux. Il suffira de les mettre dans un phonographe pour s'entendre raconter les faits intéressants. De plus, le journal parlé pourra fournir à ses abonnés, non plus des comptes-rendus, mais des notes incomplètes, des rapports théâtraux, mais la reproduction exacte de tout ce qui se sera dit sur la scène, avec les applaudissements, interruptions, etc. Du moins, c'est ce qu'on raconte. Mais nous ne garantissons rien.

LA MAIRIE

ENTREVUE AVEC M. LE DR ST JEAN

Son opinion sur la lutte

Le bruit ayant couru que M. le Dr St Jean devait se présenter en opposition à M. le Dr Valade, et qu'il circulait même une requête à cet effet, notre reporter est allé auprès de M. St Jean, et lui a posé les questions suivantes:

REPORTER.—On dit, M. le docteur, que vous devez vous présenter en opposition à M. le Dr Valade et que vos amis font signer une requête à cet effet; auriez-vous objection à dire quelle vérité il y a dans cette nouvelle?

M. St Jean.—Je n'ai aucune objection à vous dire ce qui en est. Je ne suis pas candidat et je n'ai autorisé personne à faire signer des requêtes en ma faveur. Ma position n'a pas changé depuis le soir de l'assemblée à la salle St Joseph lorsque j'ai dit que je ne voulais pas être un obstacle au choix d'un Canadien-français comme maire, et que je retirais ma candidature, mais que si les Canadiens-français avaient besoin de mes services ils savaient où je demeure. Si mes amis me présentent une requête je serai comment y répondre alors.

REPORTER.—On dit que vous avez refusé de signer la requête en faveur de M. Valade.

M. St Jean.—Oui, c'est vrai, j'ai refusé et pour trois raisons. Premièrement M. Valade ayant été choisi par la convention comme candidat des Canadiens français, il est inutile de lui faire signer une requête; le fait de demander des signatures indiquerait que l'on est pas sûr si M. Valade est le choix de

la majorité des Canadiens. Deuxièmement je ne considère pas que M. le Dr Valade possède toutes les qualités requises pour être maire. L'exercice de cette charge ne demande pas seulement de l'instruction et une certaine position sociale, mais requiert encore et par-dessus tout une expérience des affaires civiles, expérience qui ne s'acquière que par un apprentissage comme echevin pendant quelques années.

Troisièmement, je n'ai pas voulu signer parce qu'en signant la requête je considérais par là m'engager à agir et travailler pour assurer l'élection de M. Valade, chose que dans les circonstances actuelles je ne suis pas en position de faire pour plusieurs raisons que j'ai inutilement énumérées maintenant. Tout ce que je puis dire maintenant c'est que s'il n'y a que moi pour empêcher l'élection de M. Valade, celui-ci sera certainement élu. Je serai présent le jour de la nomination des candidats et j'aurai occasion de m'expliquer plus au long.

Sur ce notre reporter s'est retiré remerciant M. St Jean de sa complaisance à répondre à ses questions.

UN MEURTRIER QUÉBÉCOIS GRACIE

Le meurtrier Maurice Blake vient d'être gracié après une détention de 22 ans dans le pénitencier de Kingston. Il fut condamné pour le vie pour avoir assassiné un sous-officier à Québec. Tout en ne niant pas son crime, il prétendait alors qu'il n'avait pas été condamné, attendu qu'il n'avait pas tué celui qu'il voulait. Peu après sa condamnation en 1861, il assailit à l'aide d'un tisonnier en l'un de ses co-délinquants qui en mourut. Il en jeta aussi un autre sur le visage de son co-délinquant, et il ne resta qu'à attendre le verdict. Il assailit également un garde qu'il faillit tuer. Le sous-préfet fut aussi victime de son caractère meurtrier, et le ci-devant préfet, M. Creighton, fut frappé par lui à coups de fourchettes.

Il fut alors mis au cachot. En 1881, il était dans le donjon au fond de la cour avec les forçats Wright, Rapon et Short lorsqu'ils pratiquèrent leur mémorable évasion et qu'ils s'enfuiront aux États-Unis.

Blake supplia tellement ses compagnons de le laisser aller avec eux qu'ils se firent son cachot et le délivrèrent. On se rappelle que ces quatre forçats réussirent à se rendre maître des gardes qu'ils enfermèrent à leur place avant de partir. En traversant sur la glace, Blake fut abandonné par deux des fuyards et il ne resta qu'à attendre le vicillard Wright qui le traîna pour ainsi dire sur une distance de dix milles jusqu'à ce que tous deux fussent épuisés sur la glace, où ils restèrent.

Enfin, ils réussirent à atteindre le sol américain et ils furent capturés et ramenés à Kingston. Dans sa fuite Blake s'était gèle les mains. Il demeura longtemps à l'hôpital du pénitencier et finalement il fut confié au préfet Hedson, qui était le seul officier qui put en venir à bout.

Après tout ces épreuves, il est assez étonnant qu'on l'ait gracié.

LA MAIRIE

Requête présentée à M. l'échevin Jacob Erratt.

Il accepte—Question décidée en 1888—Exposition Centrale—Exposition des Taxes—Le service police—Etat financier de la ville.

OTTAWA, Novembre 1888.

LA MAIRIE

MONSIEUR,

Nous, soussignés, contribuables et électeurs de la cité d'Ottawa, reconnaissons en vous les qualités nécessaires pour remplir la charge de premier Magistrat de la cité, nous demandons de vous laisser porter candidat à la position de Maire de la cité d'Ottawa pour l'année 1889.

Votre passé comme membre du conseil de ville pendant plusieurs années, vos efforts honnêtes et l'énergie que vous avez déployés en travaillant au succès de l'Exposition du Canada Central, nous ont gagné que les intérêts des contribuables seront sauvegardés par vous.

En vous demandant d'accepter la candidature nous nous engageons à vous donner notre appui, et à employer tous les moyens légaux propres à assurer votre élection comme premier magistrat de la cité pour l'année 1889.

Alex MacLean T M Oliver  
Hiram Rootman W H Benjamin  
C W Wright M Dunlevie  
Wm Hutchinson H J Cochrane  
C Church, M D C J Cochrane  
Jos Kavanagh John R Greenfield  
Wm Williams Wm Scott  
John Hill T M McKay  
G P Murphy A Barly  
T W Currier Jos Whitehead  
John Graham John Atkinson  
Geo Barkerville W Barkerville  
P Gavvraut Alfred Moral

REPOSER.

En réponse à cette nombreuse et influente requête, représentant toutes les classes de citoyens et signée par les contribuables de tous les quartiers, j'accepte la candidature

pour la mairie pour l'année 1889.

Je suis très sensible à la reconnaissance que vous exprimez pour les services que j'ai rendus en coopérant avec les directeurs de l'exposition centrale au succès de l'exposition qui a été tenue cette année. Les bénévoles que les citoyens en général ont retirés de cette exposition justifièrent la corrélation de lui avoir accordé des secours et l'expérience acquise dans cette première exposition nous donne raison d'anticiper de plus grands succès dans l'aveir.

Ayant servi la cité comme echevin pendant un certain nombre d'années, et ayant rempli les devoirs de maire pendant la plus grande partie de ce dernier douze mois, je suis fier au fait des devoirs et responsabilités que m'incomberont si j'ai le droit du peuple pour l'année 1889.

L'année prochaine sera une année très importante dans l'histoire de cette ville. L'annexion d'un grand territoire suburbain contenant une population de plus de 4000 âmes deviendra sur une vaste étendue de terrain va compliquer et profondément modifier nos affaires municipales.

Une augmentation des revenus et un franc-parler sans des qualités que les contribuables sont en droit d'attendre du maire. Bien que le pouvoir exécutif du maire soit par lui limité, le respect qui s'attache à cette charge donne un poids devant le public aux vues exprimées par celui qui la remplit et celui-ci devrait pouvoir exercer une puissante influence sur les affaires de la cité.

Si je suis élu je travaillerai de toutes mes forces dans les meilleurs intérêts de la ville.

Dans l'exercice de mes devoirs comme echevin j'ai obtenu si peu de succès et j'ai été guidé par les convictions sincères. Ce que j'ai été comme echevin, j'essaierai d'être comme maire, mais dans un sentiment plus grand de la responsabilité qui m'incombe à la charge de maire.

En justice pour les contribuables je dois exprimer mon contentement mes vues sur les principales questions civiles.

La question de l'exemption des taxes a été beaucoup discutée dans les derniers temps. Elle a été et est encore à ce jour folle et absurde. L'exemption de taxes est une question particulièrement sérieuse dans Ottawa et son importance est particulièrement grande, car par ceux qui sont au courant des affaires civiles et de difficultés financières de la ville. J'approuve la résolution qui a été adoptée par le conseil municipal en ce qui concerne l'exemption de taxes. L'exemption de taxes est un mouvement qui tend à obtenir pour les contribuables de chaque municipalité le mieux possible. L'exemption de taxes ne sera mon cordial appui.

Comme maire j'aurai l'attention la plus suivie à la question de l'annexion de la ville de Bytown et de la ville de Hull. Je suis convaincu que l'annexion de Bytown et de Hull à Ottawa est une mesure qui sera d'un grand avantage à la cité d'Ottawa et que l'annexion de Bytown et de Hull à Ottawa est une mesure qui sera d'un grand avantage à la cité d'Ottawa.

Je suis convaincu que l'annexion de Bytown et de Hull à Ottawa est une mesure qui sera d'un grand avantage à la cité d'Ottawa et que l'annexion de Bytown et de Hull à Ottawa est une mesure qui sera d'un grand avantage à la cité d'Ottawa.

Je suis convaincu que l'annexion de Bytown et de Hull à Ottawa est une mesure qui sera d'un grand avantage à la cité d'Ottawa et que l'annexion de Bytown et de Hull à Ottawa est une mesure qui sera d'un grand avantage à la cité d'Ottawa.

Je suis convaincu que l'annexion de Bytown et de Hull à Ottawa est une mesure qui sera d'un grand avantage à la cité d'Ottawa et que l'annexion de Bytown et de Hull à Ottawa est une mesure qui sera d'un grand avantage à la cité d'Ottawa.

Je suis convaincu que l'annexion de Bytown et de Hull à Ottawa est une mesure qui sera d'un grand avantage à la cité d'Ottawa et que l'annexion de Bytown et de Hull à Ottawa est une mesure qui sera d'un grand avantage à la cité d'Ottawa.

Je suis convaincu que l'annexion de Bytown et de Hull à Ottawa est une mesure qui sera d'un grand avantage à la cité d'Ottawa et que l'annexion de Bytown et de Hull à Ottawa est une mesure qui sera d'un grand avantage à la cité d'Ottawa.

Je suis convaincu que l'annexion de Bytown et de Hull à Ottawa est une mesure qui sera d'un grand avantage à la cité d'Ottawa et que l'annexion de Bytown et de Hull à Ottawa est une mesure qui sera d'un grand avantage à la cité d'Ottawa.

Je suis convaincu que l'annexion de Bytown et de Hull à Ottawa est une mesure qui sera d'un grand avantage à la cité d'Ottawa et que l'annexion de Bytown et de Hull à Ottawa est une mesure qui sera d'un grand avantage à la cité d'Ottawa.

Je suis convaincu que l'annexion de Bytown et de Hull à Ottawa est une mesure qui sera d'un grand avantage à la cité d'Ottawa et que l'annexion de Bytown et de Hull à Ottawa est une mesure qui sera d'un grand avantage à la cité d'Ottawa.

Je suis convaincu que l'annexion de Bytown et de Hull à Ottawa est une mesure qui sera d'un grand avantage à la cité d'Ottawa et que l'annexion de Bytown et de Hull à Ottawa est une mesure qui sera d'un grand avantage à la cité d'Ottawa.

Je suis convaincu que l'annexion de Bytown et de Hull à Ottawa est une mesure qui sera d'un grand avantage à la cité d'Ottawa et que l'annexion de Bytown et de Hull à Ottawa est une mesure qui sera d'un grand avantage à la cité d'Ottawa.

Je suis convaincu que l'annexion de Bytown et de Hull à Ottawa est une mesure qui sera d'un grand avantage à la cité d'Ottawa et que l'annexion de Bytown et de Hull à Ottawa est une mesure qui sera d'un grand avantage à la cité d'Ottawa.

Je suis convaincu que l'annexion de Bytown et de Hull à Ottawa est une mesure qui sera d'un grand avantage à la cité d'Ottawa et que l'annexion de Bytown et de Hull à Ottawa est une mesure qui sera d'un grand avantage à la cité d'Ottawa.

Je suis convaincu que l'annexion de Bytown et de Hull à Ottawa est une mesure qui sera d'un grand avantage à la cité d'Ottawa et que l'annexion de Bytown et de Hull à Ottawa est une mesure qui sera d'un grand avantage à la cité d'Ottawa.

Je suis convaincu que l'annexion de Bytown et de Hull à Ottawa est une mesure qui sera d'un grand avantage à la cité d'Ottawa et que l'annexion de Bytown et de Hull à Ottawa est une mesure qui sera d'un grand avantage à la cité d'Ottawa.

Je suis convaincu que l'annexion de Bytown et de Hull à Ottawa est une mesure qui sera d'un grand avantage à la cité d'Ottawa et que l'annexion de Bytown et de Hull à Ottawa est une mesure qui sera d'un grand avantage à la cité d'Ottawa.

Je suis convaincu que l'annexion de Bytown et de Hull à Ottawa est une mesure qui sera d'un grand avantage à la cité d'Ottawa et que l'annexion de Bytown et de Hull à Ottawa est une mesure qui sera d'un grand avantage à la cité d'Ottawa.

Je suis convaincu que l'annexion de Bytown et de Hull à Ottawa est une mesure qui sera d'un grand avantage à la cité d'Ottawa et que l'annexion de Bytown et de Hull à Ottawa est une mesure qui sera d'un grand avantage à la cité d'Ottawa.

Je suis convaincu que l'annexion de Bytown et de Hull à Ottawa est une mesure qui sera d'un grand avantage à la cité d'Ottawa et que l'annexion de Bytown et de Hull à Ottawa est une mesure qui sera d'un grand avantage à la cité d'Ottawa.

Je suis convaincu que l'annexion de Bytown et de Hull à Ottawa est une mesure qui sera d'un grand avantage à la cité d'Ottawa et que l'annexion de Bytown et de Hull à Ottawa est une mesure qui sera d'un grand avantage à la cité d'Ottawa.

Je suis convaincu que l'annexion de Bytown et de Hull à Ottawa est une mesure qui sera d'un grand avantage à la cité d'Ottawa et que l'annexion de Bytown et de Hull à Ottawa est une mesure qui sera d'un grand avantage à la cité d'Ottawa.

Je suis convaincu que l'annexion de Bytown et de Hull à Ottawa est une mesure qui sera d'un grand avantage à la cité d'Ottawa et que l'annexion de Bytown et de Hull à Ottawa est une mesure qui sera d'un grand avantage à la cité d'Ottawa.

Je suis convaincu que l'annexion de Bytown et de Hull à Ottawa est une mesure qui sera d'un grand avantage à la cité d'Ottawa et que l'annexion de Bytown et de Hull à Ottawa est une mesure qui sera d'un grand avantage à la cité d'Ottawa.

Je suis convaincu que l'annexion de Bytown et de Hull à Ottawa est une mesure qui sera d'un grand avantage à la cité d'Ottawa et que l'annexion de Bytown et de Hull à Ottawa est une mesure qui sera d'un grand avantage à la cité d'Ottawa.

Je suis convaincu que l'annexion de Bytown et de Hull à Ottawa est une mesure qui sera d'un grand avantage à la cité d'Ottawa et que l'annexion de Bytown et de Hull à Ottawa est une mesure qui sera d'un grand avantage à la cité d'Ottawa.

Je suis convaincu que l'annexion de Bytown et de Hull à Ottawa est une mesure qui sera d'un grand avantage à la cité d'Ottawa et que l'annexion de Bytown et de Hull à Ottawa est une mesure qui sera d'un grand avantage à la cité d'Ottawa.

Je suis convaincu que l'annexion de Bytown et de Hull à Ottawa est une mesure qui sera d'un grand avantage à la cité d'Ottawa et que l'annexion de Bytown et de Hull à Ottawa est une mesure qui sera d'un grand avantage à la cité d'Ottawa.

Je suis convaincu que l'annexion de Bytown et de Hull à Ottawa est une mesure qui sera d'un grand avantage à la cité d'Ottawa et que l'annexion de Bytown et de Hull à Ottawa est une mesure qui sera d'un grand avantage à la cité d'Ottawa.

Je suis convaincu que l'annexion de Bytown et de Hull à Ottawa est une mesure qui sera d'un grand avantage à la cité d'Ottawa et que l'annexion de Bytown et de Hull à Ottawa est une mesure qui sera d'un grand avantage à la cité d'Ottawa.

Je suis convaincu que l'annexion de Bytown et de Hull à Ottawa est une mesure qui sera d'un grand avantage à la cité d'Ottawa et que l'annexion de Bytown et de Hull à Ottawa est une mesure qui sera d'un grand avantage à la cité d'Ottawa.

Je suis convaincu que l'annexion de Bytown et de Hull à Ottawa est une mesure qui sera d'un grand avantage à la cité d'Ottawa et que l'annexion de Bytown et de Hull à Ottawa est une mesure qui sera d'un grand avantage à la cité d'Ottawa.

Je suis convaincu que l'annexion de Bytown et de Hull à Ottawa est une mesure qui sera d'un grand avantage à la cité d'Ottawa et que l'annexion de Bytown et de Hull à Ottawa est une mesure qui sera d'un grand avantage à la cité d'Ottawa.

Je suis convaincu que l'annexion de Bytown et de Hull à Ottawa est une mesure qui sera d'un grand avantage à la cité d'Ottawa et que l'annexion de Bytown et de Hull à Ottawa est une mesure qui sera d'un grand avantage à la cité d'Ottawa.

Je suis convaincu que l'annexion de Bytown et de Hull à Ottawa est une mesure qui sera d'un grand avantage à la cité d'Ottawa et que l'annexion de Bytown et de Hull à Ottawa est une mesure qui sera d'un grand avantage à la cité d'Ottawa.

Je suis très sensible à la reconnaissance que vous exprimez pour les services que j'ai rendus en coopérant avec les directeurs de l'exposition centrale au succès de l'exposition qui a été tenue cette année. Les bénévoles que les citoyens en général ont retirés de cette exposition justifièrent la corrélation de lui avoir accordé des secours et l'expérience acquise dans cette première exposition nous donne raison d'anticiper de plus grands succès dans l'aveir.

Ayant servi la cité comme echevin pendant un certain nombre d'années, et ayant rempli les devoirs de maire pendant la plus grande partie de ce dernier douze mois, je suis fier au fait des devoirs et responsabilités que m'incomberont si j'ai le droit du peuple pour l'année 1889.

L'année prochaine sera une année très importante dans l'histoire de cette ville. L'annexion d'un grand territoire suburbain contenant une population de plus de 4000 âmes deviendra sur une vaste étendue de terrain va compliquer et profondément modifier nos affaires municipales.

Une augmentation des revenus et un franc-parler sans des qualités que les contribuables sont en droit d'attendre du maire. Bien que le pouvoir exécutif du maire soit par lui limité, le respect qui s'attache à cette charge donne un poids devant le public aux vues exprimées par celui qui la remplit et celui-ci devrait pouvoir exercer une puissante influence sur les affaires de la cité.

Si je suis élu je travaillerai de toutes mes forces dans les meilleurs intérêts de la ville.

Dans l'exercice de mes devoirs comme echevin j'ai obtenu si peu de succès et j'ai été guidé par les convictions sincères. Ce que j'ai été comme echevin, j'essaierai d'être comme maire, mais dans un sentiment plus grand de la responsabilité qui m'incombe à la charge de maire.

En justice pour les contribuables je dois exprimer mon contentement mes vues sur les principales questions civiles.

La question de l'exemption des taxes a été beaucoup discutée dans les derniers temps. Elle a été et est encore à ce jour folle et absurde. L'exemption de taxes est une question particulièrement sérieuse dans Ottawa et son importance est particulièrement grande, car par ceux qui sont au courant des affaires civiles et de difficultés financières de la ville. J'approuve la résolution qui a été adoptée par le conseil municipal en ce qui concerne l'exemption de taxes. L'exemption de taxes est un mouvement qui tend à obtenir pour les contribuables de chaque municipalité le mieux possible. L'exemption de taxes ne sera mon cordial appui.

Comme maire j'aurai l'attention la plus suivie à la question de l'annexion de la ville de Bytown et de la ville de Hull. Je suis convaincu que l'annexion de Bytown et de Hull à Ottawa est une mesure qui sera d'un grand avantage à la cité d'Ottawa et que l'annexion de Bytown et de Hull à Ottawa est une mesure qui sera d'un grand avantage à la cité d'Ottawa.

Je suis convaincu que l'annexion de Bytown et de Hull à Ottawa est une mesure qui sera d'un grand avantage à la cité d'Ottawa et que l'annexion de Bytown et de Hull à Ottawa est une mesure qui sera d'un grand avantage à la cité d'Ottawa.

Je suis convaincu que l'annexion de Bytown et de Hull à Ottawa est une mesure qui sera d'un grand avantage à la cité d'Ottawa et que l'annexion de Bytown et de Hull à Ottawa est une mesure qui sera d'un grand avantage à la cité d'Ottawa.

Je suis convaincu que l'annexion de Bytown et de Hull à Ottawa est une mesure qui sera d'un grand avantage à la cité d'Ottawa et que l'annexion de Bytown et de Hull à Ottawa est une mesure qui sera d'un grand avantage à la cité d'Ottawa.

Je suis convaincu que l'annexion de Bytown et de Hull à Ottawa est une mesure qui sera d'un grand avantage à la cité d'Ottawa et que l'annexion de Bytown et de Hull à Ottawa est une mesure qui sera d'un grand avantage à la cité d'Ottawa.

Je suis convaincu que l'annexion de Bytown et de Hull à Ottawa est une mesure qui sera d'un grand avantage à la cité d'Ottawa et que l'annexion de Bytown et de Hull à Ottawa est une mesure qui sera d'un grand avantage à la cité d'Ottawa.

Je suis convaincu que l'annexion de Bytown et de Hull à Ottawa est une mesure qui sera d'un grand avantage à la cité d'Ottawa et que l'annexion de Bytown et de Hull à Ottawa est une mesure qui sera d'un grand avantage à la cité d'Ottawa.

Je suis convaincu que l'annexion de Bytown et de Hull à Ottawa est une mesure qui sera d'un grand avantage à la cité d'Ottawa et que l'annexion de Bytown et de Hull à Ottawa est une mesure qui sera d'un grand avantage à la cité d'Ottawa.

Je suis convaincu que l'annexion de Bytown et de Hull à Ottawa est une mesure qui sera d'un grand avantage à la cité d'Ottawa et que l'annexion de Bytown et de Hull à Ottawa est une mesure qui sera d'un grand avantage à la cité d'Ottawa.

Je suis convaincu que l'annexion de Bytown et de Hull à Ottawa est une mesure qui sera d'un grand avantage à la cité d'Ottawa et que l'annexion de Bytown et de Hull à Ottawa est une mesure qui sera d'un grand avantage à la cité d'Ottawa.

Je suis convaincu que l'annexion de Bytown et de Hull à Ottawa est une mesure qui sera d'un grand avantage à la cité d'Ottawa et que l'annexion de Bytown et de Hull à Ottawa est une mesure qui sera d'un grand avantage à la cité d'Ottawa.

Je suis convaincu que l'annexion de Bytown et de Hull à Ottawa est une mesure qui sera d'un grand avantage à la cité d'Ottawa et que l'annexion de Bytown et de Hull à Ottawa est une mesure qui sera d'un grand avantage à la cité d'Ottawa.

Je suis convaincu que l'annexion de Bytown et de Hull à Ottawa est une mesure qui sera d'un grand avantage à la cité d'Ottawa et que l'annexion de Bytown et de Hull à Ottawa est une mesure qui sera d'un grand avantage à la cité d'Ottawa.

Je suis convaincu que l'annexion de Bytown et de Hull à Ottawa est une mesure qui sera d'un grand avantage à la cité d'Ottawa et que l'annexion de Bytown et de Hull à Ottawa est une mesure qui sera d'un grand avantage à la cité d'Ottawa.

Je suis convaincu que l'annexion de Bytown et de Hull à Ottawa est une mesure qui sera d'un grand avantage à la cité d'Ottawa et que l'annexion de Bytown et de Hull à Ottawa est une mesure qui sera d'un grand avantage à la cité d'Ottawa.

Je suis convaincu que l'annexion de Bytown et de Hull à Ottawa est une mesure qui sera d'un grand avantage à la cité d'Ottawa et que l'annexion de Bytown et de Hull à Ottawa est une mesure qui sera d'un grand avantage à la cité d'Ottawa.

Je suis convaincu que l'annexion de Bytown et de Hull à Ottawa est une mesure qui sera d'un grand avantage à la cité d'Ottawa et que l'annexion de Bytown et de Hull à Ottawa est une mesure qui sera d'un grand avantage à la cité d'Ottawa.

Je suis convaincu que l'annexion de Bytown et de Hull à Ottawa est une mesure qui sera d'un grand avantage à la cité d'Ottawa et que l'annexion de Bytown et de Hull à Ottawa est une mesure qui sera d'un grand avantage à la cité d'Ottawa.

Je suis convaincu que l'annexion de Bytown et de Hull à Ottawa est une mesure qui sera d'un grand avantage à la cité d'Ottawa et que l'annexion de Bytown et de Hull à Ottawa est une mesure qui sera d'un grand avantage à la cité d'Ottawa.